

## DECISION DU MAIRE N° 2025-13

### Prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L2122-1 et R2122-8,
- Vu la délibération du conseil municipal n°2020-55 en date du 21 octobre 2020 donnant délégation à la Maire et notamment le pouvoir "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et prestations de services, des accords-cadres passés en procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et d'un montant inférieur à 90 000 € HT",
- Vu la consultation portant sur l'entretien des espaces verts de la commune et du CCAS, publiée le 12 mai 2025 sur le profil d'acheteur ARNIA,
- Vu la décomposition du marché en deux lots distincts « Entretien de l'écoquartier St Clair et de la montée des Quinconces » et « Entretien de la résidence Bénétin »,
- Vu les deux offres reçues émanant des entreprises CHAPEY PAYSAGISTE et IDVERDE, ayant valablement répondu avant le 16 juin 2025 à 12 heures,
- Vu l'analyse des offres effectuée sur la base des critères du règlement de la consultation et leur pondération,

## DECIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

De passer un marché d'entretien des espaces verts de la commune et du CCAS, selon la procédure adaptée, avec CHAPEY PAYSAGISTE pour les deux lots selon les montants suivants :

- Lot 1 « Entretien de l'écoquartier St Clair et de la montée des Quinconces » pour un montant global et forfaitaire de 5 350 € HT.
- Lot 2 « Entretien de la résidence Bénétin » pour un montant global et forfaitaire de 5 450 € HT.
- **ARTICLE 2**

Les crédits nécessaires au paiement des dépenses découlant de ces contrats sont inscrits au budget « Ville ».

Fait à Cluny, le 10 Juillet 2025

Mme la Maire

**Marie FAUVET**



Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
à la Préfecture le 15/07/2025  
Publié sur le site de la Mairie le 15/07/2025  
Réf : 071-217101372-20250710-  
Retiré le 2025-13-AR